

L'adjoint au maire de Perpignan en charge du quartier Ouest l'a annoncé sur France Bleu Roussillon à l'aube du 26 octobre 2020 : la Mairie envisage d'aménager les berges de la Basse, depuis la rue Courteline jusqu'au Palmarium, en piste cyclable et en déambulateur piétonnier et ce « à la demande des habitants et des cyclistes ». Ce projet constituerait, selon lui, le prolongement abouti de la piste cyclable mise en place le long des Jardins de la Basse dans le quartier Saint-Assisclé, favoriserait les déplacements doux et permettrait de délester en partie la circulation du centre-ville les prochaines années.

Ce projet électoraliste de l'ancienne municipalité est donc recyclé par la nouvelle.

L'association Vélo en Têt (« les cyclistes ») qui promeut depuis longtemps un tel projet, de façon un peu trop idéalisée et idyllique assurément, fonce bille en tête et nez sur le guidon en faveur de cette voie verte dans la ville. Et pourquoi pas, à y être, une arrivée au sprint d'une étape du Tour de France sur la Basse ?

Nous ne connaissons pas actuellement les tenants, même si on en imagine malheureusement les aboutissants, de ce projet.

Quelles qu'en soient ses modalités (il serait question que la piste cyclable soit réalisée sur la rive gauche de la Basse où des arbres centenaires devront être supprimés (quai de Genève) et même si on nous garantit que les lauriers seront conservés (on ne fera pas l'économie d'en sacrifier certains cependant, notamment au droit du Jardin Terrus ou de la Chambre de commerce) et la vue sur le Canigou préservée depuis le Palmarium, ce projet de cyclabilisation et piétonisation des berges de la Basse est à proscrire

Contrairement à qu'affirme le tandem mairie-Vélo en Têt, ce projet n'emporte pas l'assentiment de tous les habitants.

En effet, après :

- la minéralisation forcée de l'avenue Torcatis, désormais dé-naturée et outrageusement

minéralisée et la disparition qui s'en est suivie du jardin exotique de la digue d'Orry,

- les « requalifications » des rues et avenues de Perpignan qui s'accompagnent systématiquement et méthodiquement de l'abattage des arbres qui les ornent au motif qu'ils dérangent,
- l'« aération » du square Bir-Hakeim destructrice de platanes centenaires,

voici qu'on nous propose de s'attaquer au, quasiment, dernier espace vert du centre-ville jusqu'à présent préservé, à de rares événements ponctuels près, de toute présence humaine : les berges de la Basse !

Car il s'agit bien de cela : préserver cet espace apaisé et apaisant de la présence humaine prédatrice (qu'on le veuille ou non), d'un milieu paysager actuellement inviolé et apprécié de toutes et de tous. Les berges de la Basse telles qu'elles sont actuellement très bien comme ça. Il ne faut surtout pas y toucher et au contraire laisser les jardiniers municipaux poursuivre leur mise en valeur parfaitement maîtrisée à ce jour, au rythme des saisons, pour le plaisir visuel des Perpignanais et des touristes.



Les berges de la Basse ne sont pas les berges de la Seine. Nous ne sommes pas à Paris où

les rives du fleuve sont débarrassées de la présence des voitures et réappropriées par des habitants avides, à juste titre, d'air moins pollué et de déplacements plus doux. A Perpignan, les voitures ne roulent pas sur les berges de la Basse. Il n'y a donc pas à les en chasser.

Ce projet contre-Nature est par ailleurs inutile pour les cyclistes.

Ceux qui, arrivent de Saint-Assisclè où la piste cyclable et le cheminement piétonnier (minéralisés cependant) insérés le long des berges conservées dans leur état naturel et sauvage (il est important de le souligner, et c'est là une bonne chose, il faut le dire aussi), disposent au débouché sur la rue Courteline, et sans aller chercher l'actuelle piste cyclable qui emprunte le quai de Genève, d'un véritable boulevard peu fréquenté (même par les voitures) qui s'ouvre devant eux : le quai de Hanovre. Dans le prolongement de ce quai, il y a le quai Nobel déjà en partie en sens unique vers la place de Catalogne, à partir de laquelle on peut rejoindre le Palmarium par la place Jean Payra, les rues de la République et la rue du 4 Septembre déjà en sens unique avec des voies préservées pour les cyclistes et les transports collectifs.

Dans le sens inverse (Palmarium - Saint-Assisclè), le boulevard Clémenceau et l'avenue de la Gare, puis la rue Courteline permettent de rejoindre la piste cyclable de Saint-Assisclè sans grands problèmes.

Bien sûr, il y a l'argument-massue avancé par Vélo en Têt : « lorsqu'on est en bas on avance plus vite ». « On fonce » ?

Or, rouler plus vite, est-ce la finalité première d'un cycliste ? D'autre part, quand on arrive au pied du Palmarium, on fait quoi pour remonter sur les quais (ceux d'en haut) ? On va aménager une rampe d'accès, un escalier ? Ça va faire désordre dans le paysage et ce sera beaucoup moins agréable pour les cyclistes. Rouler en bas, c'est aussi se priver d'une promenade dans un environnement architectural magnifique, disons à partir du quai Nobel (mais avant, sur le Quai de Hanovre, je vous l'ai dit, on peut aller très vite : c'est un boulevard et souvent pas un seul vélo n'y circule en une journée...) et ce jusqu'au Palmarium.

Il y a sans doute d'autres moyens de faciliter la continuité et la fluidité de la circulation des cyclistes dans la ville, hors berges de la Basse.

Ce projet d'aménagement est donc une dépense inutile mais aussi dispendieuse pour la collectivité c'est-à-dire pour nous les habitants qui la finançons.

Laissons au centre-ville de Perpignan un droit de cité intact à la nature et à ses organismes vivants, hors la présence humaine, même à vélo. Sanctuarisons la Basse en centre-ville !
Signez la [pétition](#)

P. R. du Quartier de la Gare – Perpignan